



COMMUNE DE

NOUZIERS

BULLETIN MUNICIPAL



JUIN 2026



NOUZIERS (Creuse). – Entrée du Bourg (Est)



JUN 2026

LE MOT DU MAIRE

Chères Nouziéroises, chers Nouziérois,

Nous avons été élus le 15 mars dernier avec une prise de fonction le 20 mars 2026. Les modalités de scrutin et la parité obligatoire ayant changé depuis les dernières élections municipales, nos habitudes de vote ont été modifiées. Nous pouvons nous réjouir d'avoir pu constituer une liste de candidates et candidats complète et d'avoir été élus au premier tour pour défendre les intérêts de notre commune et améliorer le bien-être de ses habitants. Pour cela je remercie chaleureusement et avec respect les membres de mon conseil municipal et mes adjoints qui n'ont pas ménagé leurs efforts depuis notre prise de fonction. Je tiens à renouveler ici ma confiance totale dans cette équipe avec laquelle je travaille depuis plus d'un an maintenant.

Nous restons attentifs et à l'écoute de tous les habitants de Nouziers et ne manquerons pas d'étudier au mieux chaque demande.

Après notre arrivée, notre prise de fonction s'est faite sans passation par les élus sortants et après quelques déboires administratifs tout est rentré dans l'ordre. Nous souhaitons la bienvenue à Charlotte VERRECKT dans sa nouvelle fonction de secrétaire de mairie depuis le 4 mai 2026.


Concernant les projets, nous avons validé l'achat d'une parcelle attenante au stade qui offre des perspectives d'avenir intéressantes pour la construction d'un local technique. Nous avons également adopté à la majorité l'arrêt du local technique commencé en 2025 que nous avons jugé trop petit, peu fonctionnel et ne répondant pas aux attentes de stockage du matériel communal, du comité des fêtes et de l'ACCA. Ce projet ne verra le jour que d'ici deux à trois ans car nous centrons notre attention sur la réalisation des travaux du gîte qui, en raison d'imprévus financiers, nous a contraints à faire des choix budgétaires pour qu'il puisse apporter le maximum de satisfaction aux futurs clients et optimiser le remplissage annuel dès son lancement qui devrait avoir lieu dans le premier trimestre 2027.

L'été arrive. Vos élus, conseillers municipaux, les agents de la collectivité ainsi que moi-même restons à votre écoute tout en maintenant en ce début de mandat une rigueur budgétaire nécessaire.

Vos acteurs associatifs ne ménagent pas leurs efforts pour rendre la commune de Nouziers plus attractive. N'oublions pas Séverine, gérante du café communal depuis mars 2026, qui a ouvert un service de restauration pour vous régaler en plus du bar, tabac et des jeux.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter un bel été et vous remercier tous, chers administré(e)s. Restons positifs, tournés vers l'avenir.

Vous souhaitant une bonne lecture de ce premier bulletin municipal.



Damien SAUDER
Maire de Nouziers

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....	2
LES FINANCES	4
Budget Primitif 2026.....	4
Fonctionnement.....	4
Investissements.....	6
Conclusion.....	8
PROJETS EN COURS ET TRAVAUX	9
Les subventions Région et FEDER (Europe) pour le gîte	9
L’informatique communale	10
La communication et le site internet de Nouziers	10
L’entretien de la voirie.....	11
Peinture des bornes incendies et des barrières du monument aux morts.....	11
Mais où est donc le hangar municipal ?	12
Qu’en est-il du gîte de grande capacité ?.....	13
LA VIE COMMUNALE	14
Secrétariat de mairie	14
Le café communal.....	14
Votre équipe municipale depuis le 20 mars 2026.....	15
LA VIE DES ASSOCIATIONS.....	16
Le foyer rural.....	16
Association Graines d’Etoiles.....	17
Anciens combattants	18
Club de gym douce	20
Association des Pierres Do...Ré.....	20
Le petit marché de Nouziers.....	21
L’ACCA, Association communale de chasse agréée	22
Club de l’espoir de Nouziers	22
Comité des fêtes de Nouziers.....	23
Entente Nouziers– La Cellette : une saison réussie et tournée vers l’avenir	25
COMMERCES ET ARTISANS.....	26
ETAT CIVIL.....	28
INFORMATIONS PRATIQUES	29

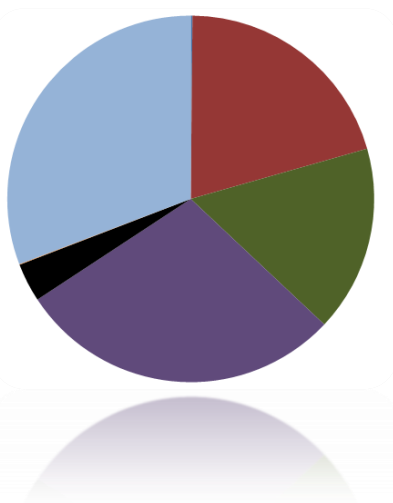
LES FINANCES

Budget Primitif 2026

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

dépenses de fonctionnement	Montant en €	Type
Charges à caractère général	66 000,00 €	
Charges de Personnel	92 820,00 €	
Atténuation de produits	500,00 €	
Charges de gestion courante	53 120,00 €	
Charges financières	11 000,00 €	
Provisions semi-budgétaires	200,00 €	
Virement à la section d'investissement	99 506,97 €	
Total	323 146,97 €	



Les charges à caractère général représentent les achats, les services extérieurs comme la maintenance des équipements, la voirie ou encore l'entretien des bâtiments communaux. Les frais postaux, bancaires ou encore les taxes foncières de la commune font également partie de ce chapitre.

Les charges de personnel englobent le personnel titulaire et non titulaire ainsi que la prévoyance, les assurances et la médecine du travail notamment.

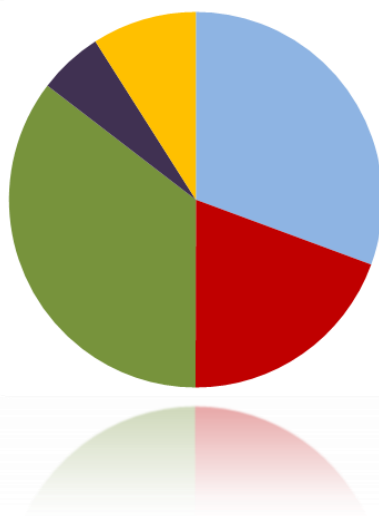
Les charges de gestion courante sont un chapitre comprenant les contributions aux organismes de regroupement (SDEC23, SIAEP, SDIC, SDIS, EVOLIS, SPIC collègue), les indemnités des élus et les subventions et autres contributions de la commune.

Les charges financières sont les intérêts des emprunts.

Le virement à la section d'investissement est une opération d'équilibre du budget où la commune, au moment de la réalisation du budget primitif, vire une partie des recettes de fonctionnement de l'année passée vers la partie investissement ce qui est nécessaire au regard des investissements de la commune dans le gîte de grande capacité pour l'année à venir.

Recettes de fonctionnement

recettes de fonctionnement	Montant en €	Type
Produits des services du domaine	18 000,00 €	
impôts et taxes	114 278,00 €	
Dotations, subventions et participations	98 919,00 €	
Produits de gestion courante	29 200,00 €	
Produits financiers	10,00 €	
Excédent de fonctionnement reporté	62 739,97 €	
Total	323 146,97 €	



Les produits des services du domaine représentent en grande majorité les indemnités de l'agence postale communale.

Les impôts et taxes sont les taxes foncières et d'habitation et toute taxe additionnelle perçue.

Les dotations, subventions et participations sont composées en grande majorité par les dotations forfaitaires, la dotation de solidarité rurale et les dotations aux élus locaux.

Les produits de gestion courante englobent les loyers des bâtiments communaux et les remboursements d'assurances (tracteur tondeuse, volé début décembre pour lequel l'assurance a versé 7200€).

L'excédent de fonctionnement reporté représente la part du fonctionnement de l'année précédente (2025) qui reste affectée au fonctionnement de l'année en cours (2026) pour atteindre l'équilibre lors de la mise en place du budget.

Au titre de la **section fonctionnement**, il convient de rappeler la bonne et prudente gestion de l'équipe municipale précédente. En effet, sur 2024 et 2025, leur gestion efficace a permis de mettre en place les bases nous permettant d'équilibrer un budget avec les dépenses importantes qui vont arriver en 2026 – 2027 et les besoins de trésorerie nécessaires pour mener à bien le projet de gîte grande capacité en attendant le versement des subventions Région et FEDER (Europe).

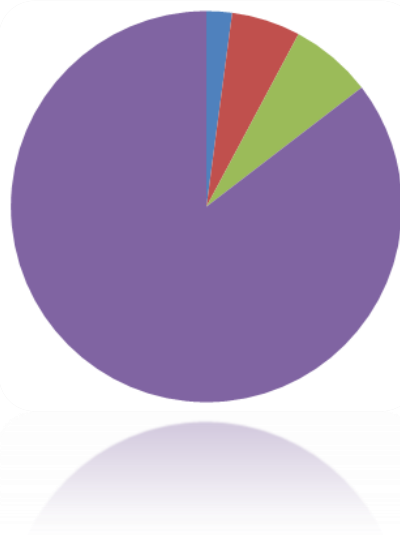
Nous avons choisi d'être conservateurs sur nos recettes de fonctionnement et avons envisagé un scénario plutôt pessimiste pour nos dépenses de fonctionnement afin de nous laisser une marge de manœuvre pour continuer cette bonne gestion du budget communal qui permettra à l'équipe municipale de mener à bien le défi qui l'attend dans les deux années à venir.

JUN 2026

Investissements

Dépenses d'investissement

dépenses de fonctionnement	Montant en €	Type
Emprunts et dettes assimilées	16 700,00 €	
Immobilisations corporelles	54 006,97 €	
Travaux en cours Chartron	679 597,12 €	
Hangar de stockage	45 276,00 €	
Total	795 580,09 €	



Les emprunts et dettes assimilées correspondent aux dépôts et cautionnements remboursés ainsi qu'au remboursement du capital emprunt.

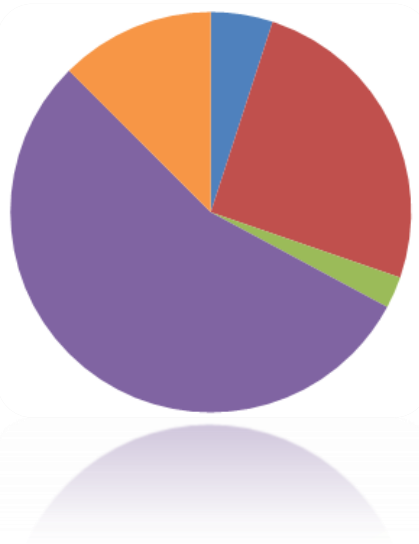
Les immobilisations corporelles englobent la voirie pour sa partie enrobée à chaud, l'agencement (déjà dépensé au moment où nous avons constitué le budget) et la part d'excédent de l'année précédente que nous avons choisi d'affecter à une ligne dédiée au gîte de grande capacité.

Les travaux en cours CHARTRON sont la part affectée au gîte de grande capacité. Ils constituent l'énorme majorité du budget investissement pour l'année 2026 et nécessiteront une grande vigilance et réactivité de la part de l'équipe municipale pour débloquer les subventions en temps et en heure et gérer la trésorerie de la commune.

Le hangar de stockage est une dépense initialement prévue pour le hangar au stade. Suite au conseil municipal du 28 avril dernier, ce projet de hangar a été abandonné à court terme pour des raisons détaillées après dans la partie « *Travaux en cours* - de ce bulletin.

Recettes d'investissement

recettes de fonctionnement	Montant en €	Type
Excédent d'investissement reporté	20 350,51 €	
Dotations, fonds divers et réserves	39 768,59 €	
Subventions d'investissement	434 754,02 €	
Emprunts et dettes assimilées	201 200,00 €	
Virement de la section fonctionnement	99 506,97 €	
Total	795 580,09 €	



L'excédent d'investissement reporté constitue la part bénéficiaire de l'année précédente réaffectée cette année aux recettes d'investissement.

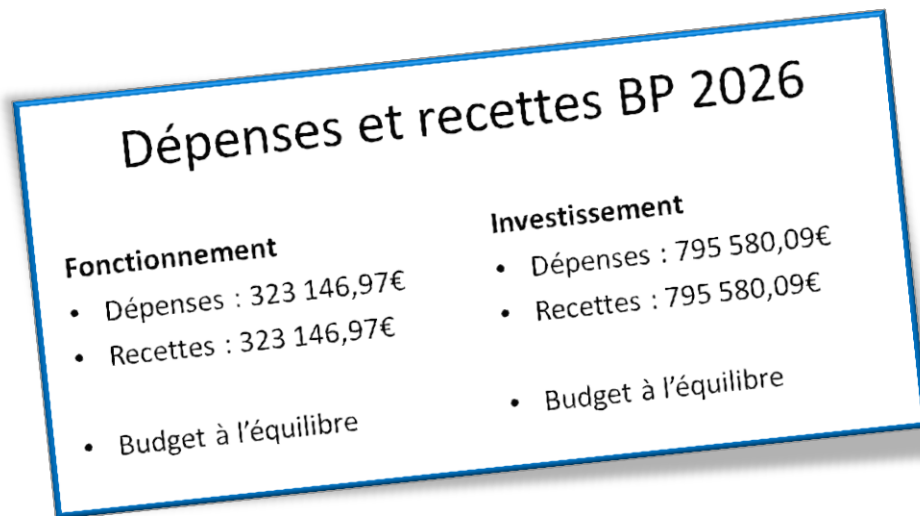
Les dotations, fonds divers et réserves sont une ligne où nous avons affecté le résultat 2025 pour équilibrer le budget primitif 2026.

Les subventions d'investissement, représentant plus de 50% des recettes d'investissement de la commune, correspondent à ce jour au fonds vert, au « *boost Com'Une* », et à La DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux). Au moment où le budget a été délibéré, les subventions régions (15000€) et Europe (FEDER 100 000€) n'étaient pas encore délibérées et ne sont donc pas prises en compte dans ce budget.

Les emprunts et dettes assimilées correspondent à l'emprunt court terme effectué pour la trésorerie lors des travaux du gîte de grande capacité. Le délai entre les factures des artisans et le déblocage des subventions pourra ainsi être assumé par la commune et les artisans payés en temps et en heure. Une gestion fine et fréquente des finances de la commune sera nécessaire pour gérer la trésorerie au cours de cette période capitale.

Enfin, **le virement de la section fonctionnement** est une affectation entre les sections fonctionnement et investissement afin d'équilibrer le budget.

JUN 2026

Conclusion

Pour conclure, l'année 2026 sera une année chargée pour les finances de la commune. Comme le montrent les graphiques et tableaux ci-dessus, l'essentiel des dépenses d'investissement sera lié au gîte de grande capacité dans le bâtiment CHARTRON. La part de ce projet représente en effet pas moins de 85% des dépenses d'investissement pour l'année à venir et nous devons être attentif et réactif concernant le pilotage de ce projet, tant au niveau de la trésorerie que du paiement des artisans ou encore du déblocage des subventions.

A noter que les subventions Régions et Europe ne sont pas dans ce budget car non délibérées par les instances compétentes au moment de la délibération du 28 avril. Ces subventions peuvent être à hauteur de 115 000€ si elles sont attribuées dans leur intégralité.

Pour la section fonctionnement, outre des charges incompressibles comme les salaires par exemple, il conviendra bien évidemment dans cette période de tension budgétaire de faire le maximum pour réduire les dépenses de cette section tout en maintenant ou augmentant si possible les recettes. Avec une gestion cohérente et précise, nous serons en mesure de continuer à dégager un excédent de fonctionnement pour les années à venir et ainsi de maintenir la bonne santé financière de la commune malgré un endettement inhabituel lié aux emprunts contractés pour mener à bien le projet de gîte communal.

Soyez assurés que nous sommes conscients et vigilants quant à la situation financière de la commune et que nous ferons tout notre possible pour assurer une bonne gestion, notamment pendant les deux prochaines années.

Le gîte est un projet d'envergure et il nous appartiendra d'assurer son fonctionnement. Avec une bonne gestion locative dès la fin des travaux, il pourrait être un moyen significatif d'augmenter les recettes de fonctionnement de la commune à long terme.

PROJETS EN COURS ET TRAVAUX

Les subventions Région et FEDER (Europe) pour le gîte

La commune, dans le cadre des travaux du bâtiment CHARTRON et de sa conversion en gîte de grande capacité, a sollicité des subventions qui, pour la plupart, ont été accordées. N'ayant pas eu de passation avec la précédente équipe, nous avons repris une à une ces demandes pour nous les approprier et permettre une bonne continuité du projet. Les subventions Région à hauteur de 15 000€ et FEDER (Europe) à hauteur de 100 000€ n'étaient pas passées en commission de délibération jusqu'au 18 mai. C'est pourquoi ces deux subventions n'entrent pas en compte dans l'élaboration du budget 2026 comme mentionné dans la partie *Finances* de ce bulletin.

Le 18 mai 2026 est passé en commission l'accord de la Région pour la subvention de 15 000€ ce qui nous a permis d'obtenir enfin la pièce manquante permettant de finaliser le plan de financement de la subvention FEDER et ainsi passer ce dossier important en traitement par les instances compétentes. Toutes les pièces demandées pour ce dossier sont en notre possession et transmises à qui de droit et nous espérons un avis favorable au plus vite. Malgré tout, nous sommes conscients que ces subventions mettent du temps à être versées une fois accordées et dans un premier temps, le déblocage des fonds pour payer les artisans et piloter la trésorerie de la commune se fera via la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), le fonds vert et enfin le prêt relais de 200 000€.



UNION EUROPEENNE

Fonds Européen de
développement Régional



Agir • Mobiliser • Accélérer

**Dotation d'équipement
des territoires ruraux**



L'informatique communale

L'informatique est un enjeu majeur de ces dernières années avec la dématérialisation permanente des outils de travail et des documents administratifs. Conscients de cela, nous avons fait un point du matériel communal actuel, de ses atouts et de ses faiblesses et avons mis en place un plan de structuration de l'informatique au niveau matériel et logiciels.

Actuellement, le réseau de la mairie comporte deux postes et un serveur de sauvegarde et de partage de données entre les autres ordinateurs. Le secrétariat de mairie n'est « techniquement » pas sur un ordinateur mais branché en direct sur le serveur ce qui pose deux problèmes majeurs : La question de la sécurité des données dans un premier temps car si ce serveur venait à avoir un problème, nous perdrons les données archivées numériquement. Comme c'est actuellement un poste utilisé par le secrétariat de mairie, un virus caché dans un mail pourrait également contaminer les autres postes sur le réseau. La question de la performance dans un deuxième temps puisque tous les ordinateurs étant en réseau via ce serveur, le poste de secrétariat de mairie perd en performance ce qui affecte parfois le travail qui est effectué dessus.

Nous envisageons donc à court terme de prendre des mesures pour remédier à cela par l'achat d'un poste dédié à moindre coût en prenant conseil auprès du SDIC23 (syndicat pour le développement de l'informatique communal) dont nous sommes membres. Nous en profiterons pour faire installer à distance gratuitement les logiciels que nous utilisons pour la gestion courante (comptabilité, état civil, urbanisme, cimetière entre autres). Cela nous permettra d'avoir un accès sur tous les postes aux données et de mettre en place un travail d'équipe efficace sur tous les postes de la mairie.

La communication et le site internet de Nouziers

Depuis notre prise de fonction, nous avons créé une page Facebook « commune de Nouziers » que nous tenons régulièrement à jour pour informer les personnes connectées et augmenter l'audience du village. Que ce soit des informations légales, pratiques ou encore un relais des activités disponibles sur Nouziers et plus largement la communauté de communes Portes de la Creuse en Marche, vous retrouverez des publications utiles et pertinentes sur l'actualité de notre bourg.

Cette page servira aussi dans un second temps à toucher davantage de personnes à l'extérieur du département afin de communiquer sur le gîte quand nous serons prêts. Compte tenu de l'avancement des travaux, nous espérons pouvoir commencer à communiquer à ce sujet dès l'automne prochain.

Le site internet de Nouziers www.nouziers.fr est également en cours de mise à jour. Au-delà des informations pratiques et des relais des commerçants, artisans et associations de la commune, vous pouvez y trouver l'ensemble des procès-verbaux des conseils municipaux ainsi que la version dématérialisée des bulletins municipaux.

Nous invitons les commerçants, artisans et associations souhaitant diffuser des informations sur cette plateforme à nous contacter par mail afin que nous puissions faire le nécessaire pour accroître leur visibilité.



L'entretien de la voirie

Comme tout le monde s'en souvient, madame Germaine, patronne de l'Hôtel du Globe à MEURSAULT, était très à cheval sur la literie (cf le film « La Grande Vadrouille »).

Notre maire est quant à lui très à cheval sur la voirie.

Malgré les investissements plus que conséquents générés par le gîte, nous avons décidé de poursuivre l'entretien de la voirie communale à un rythme « normal ». Il revient en effet moins cher d'entretenir régulièrement notre réseau routier que de devoir le reconstruire par manque d'attention et surtout, des routes entretenues sont plus sûres pour les usagers et notamment pour les Nouziérois et Nouziéroises.

Vingt mille euros ont d'ores et déjà été provisionnés sur le budget 2026 à cet effet, ce qui permettra de rénover les routes de Malicorne et des Fougères, dans la continuité de ce qui a été fait les années précédentes dans d'autres villages. Les 4 722,33€ du « Boost'Com'Une » initialement prévus pour le hangar de stockage au stade sont transférés sur cet investissement et ne sont donc pas perdus pour la commune.



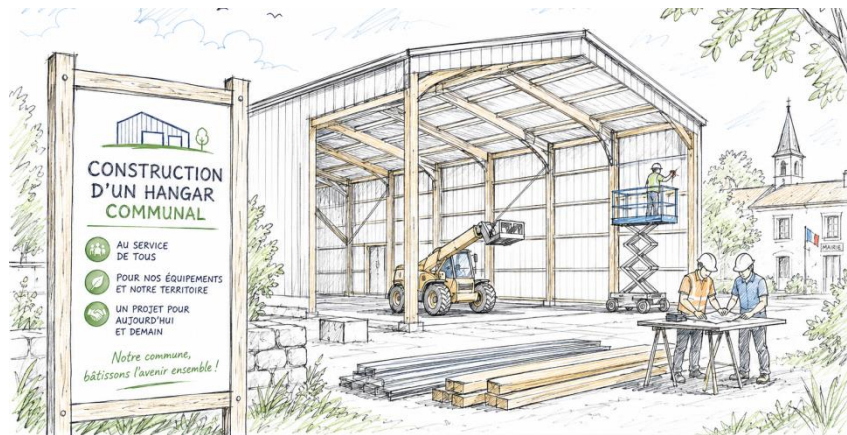
Peinture des bornes incendies et des barrières du monument aux morts

Les 15 bornes incendies de la commune ont été repeintes en rouge fin mai par le cantonnier pour plus de visibilité en cas de besoin. Il en a été de même pour les barrières en béton du monument aux morts qui ont été repeintes en blanc début juin.



JUN 2026

Mais où est donc le hangar municipal ?



Le bulletin municipal n°5 de juin 2024 prévoyait la construction d'un hangar communal permettant le stockage et la sécurisation des matériels de la commune et des associations. Le bulletin municipal n°6 de mai 2025 annonçait que les travaux de construction du nouveau hangar communal venaient de démarrer aux abords du stade pour être terminés avant l'été, la somme de 45 276 € ayant été provisionnée à cet effet. Le bulletin n°7 de janvier 2026 n'évoquait pas le sujet, le hangar n'étant pas sorti de terre. A ce jour, seuls les trous bétonnés destinés à recevoir les poteaux de ce bâtiment ont été réalisés.

Le hangar devait s'étendre sur 250 m² dans le prolongement du bâtiment abritant notamment les vestiaires du stade. Il nous est apparu que ce hangar, comme il était prévu, était trop petit par rapport à sa destination. Par exemple, sa hauteur la plus basse étant de 2m50, il ne pouvait recevoir que des tracteurs stationnés en marche avant. Ce choix avait été contraint par le manque d'espace disponible sur la parcelle utilisée. Aussi, nous avons contacté M. MOUTARD, propriétaire de la parcelle attenante (n°A 806), qui a accepté de vendre celle-ci à la commune pour la somme 1 500 € 00 hors frais.

Nous avons ensuite rencontré M. LEGAYE, entrepreneur sélectionné pour la construction du hangar en 2024. Celui-ci a accepté de mettre fin au contrat signé alors pour un montant de 45 276 € 00, la somme de 6 601€60 € lui restant acquise pour paiement des frais déjà engagés. A la demande de monsieur le maire, cette somme sera résorbée par le remboursement de ses indemnités pour le montant correspondant (versement de trois indemnités par an sur deux ans), n'entraînant ainsi aucune dépense perdue pour la commune. Ces démarches ont été entérinées lors des conseils municipaux des 18 et 26 avril 2026.

Nous voici donc aujourd'hui sans hangar mais bientôt avec un terrain qui permettra de construire un bâtiment de 500 m², lequel sera susceptible d'accueillir plus sereinement les matériels de la commune et des diverses associations ainsi qu'un local destiné aux agents municipaux. Le toit de ce hangar pourra être équipé de panneaux solaires afin de générer un revenu ou plus simplement une autoconsommation électrique de tous les bâtiments communaux. Pour des raisons financières évidentes, ce nouvel investissement ne pourra voir le jour que lorsque le gîte sera en exploitation. En effet, les subventions allouées depuis ces dernières années pour les énergies renouvelables de ce type se sont progressivement tarées. Le budget ainsi libéré pourra profiter aux finalisations et imprévus du gîte de groupe. En attendant, le matériel des associations sera accueilli dans des bâtiments privés tandis que le matériel communal sera stocké dans le garage « Labaume ».

Qu'en est-il du gîte de grande capacité ?

Tout comme le hangar communal, le projet de gîte de groupe a connu une gestation laborieuse : projeté en 2022, initié en 2023, quasiment financé en 2024, presque abandonné en mai 2025 et finalement commencé en octobre 2025 pour une fin de travaux prévue en octobre 2026. En effet, l'estimation de 800 000 € de budget toutes taxes comprises, susceptible de monter à 1 200 000 € avait été jugée trop élevée pour la commune en mai 2025 (cf bulletin municipal n°6) et c'est finalement un budget de 697 945 € hors taxes qui a été validé et annoncé en janvier 2026 (cf bulletin municipal n°7). Comme les taxes s'élèvent à 20% du coût, les forts en math auront remarqué que le nouveau prix est encore plus élevé que l'ancien, pourtant déjà jugé trop élevé quelques mois plus tôt. Pour tempérer cela, il faut savoir qu'à l'issue des travaux, la commune va récupérer le Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée, soit 16,404% des 20% de taxes versées, la TVA finale s'élevant ainsi à 3,596%.

Nous tenons à féliciter l'équipe municipale précédente qui a réussi à faire financer ce projet à hauteur de 80% par des aides extérieures. Nous avons cependant ressenti quelques frayeurs en constatant à notre arrivée que 115 000 € n'étaient pas formellement accordés. Il s'est avéré que cela était inhérent aux protocoles alambiqués des démarches administratives en vigueur. Les 15 000 € de la région ont ainsi été accordés fin mai 2026, ce qui nous a permis de finaliser la demande des 100 000 € de Fonds Européens de Développement Régional qui sommeillait depuis quelques mois.

Les travaux ont donc commencé en octobre 2025 sur le bâtiment CHARTRON pour le transformer en gîte de groupe communal de quinze places. Les travaux, suivis par le cabinet « Spirale » de GUERET, avancent plutôt bien. Comme vous avez pu le voir, le toit a été changé et les ouvertures extérieures ont été reprises et fermées. Même si un retard d'un mois a été enregistré au sujet des menuiseries extérieures, celui-ci a pratiquement été rattrapé et la fin des travaux est toujours prévue pour fin 2026.

En parallèle, nous avons établi une demande de démolition pour le hangar municipal attenant au bâtiment CHARTRON, afin de pouvoir aménager et embellir les abords de ce bâtiment destiné à accueillir des visiteurs dans le meilleur des cadres. Il faudra aussi prévoir de clôturer le terrain situé à l'arrière du gîte, ce qui permettra de sécuriser le séjour des enfants et des animaux.



LA VIE COMMUNALE

Secrétariat de mairie



Après la démission début avril de la secrétaire de mairie de la commune en poste précédemment, l'équipe municipale, élue depuis à peine deux semaines, a eu fort à faire au cours de ces deux premiers mois. N'ayant pas de remplaçant(e) disponible, le centre de gestion n'a malheureusement pas été en mesure de solutionner la vacance de ce poste qui a été abandonné avant la fin du préavis contractuel le vendredi 10 avril. Le conseil a délibéré le samedi 18 avril la mise en place d'un accroissement temporaire d'activité couvrant la période du 21 avril au 30 avril. Après trois entretiens d'embauche ce même 10 avril, Louise MONRÔTY a été sélectionnée pour ses compétences immédiates mais n'a malheureusement pas souhaité poursuivre avec NOUZIER pour des raisons personnelles et une opportunité de poste plus proche de son lieu d'habitation.

C'est donc Charlotte VERRECKT, que vous pouvez actuellement rencontrer et solliciter au secrétariat de mairie, qui a été embauchée au titre d'adjoint administratif avec un contrat à durée déterminée d'un an renouvelable et modifiable en C.D.I.

Toute l'équipe municipale est ravie d'avoir pu sortir de cet enchaînement d'imprévus qui ont mis la commune dans une situation périlleuse à moins d'un mois des 24h solex et en pleine période de finalisation du budget 2026. Cette période est néanmoins révolue et la commune a pu tenir ses engagements notamment grâce à une présence quotidienne de M. le Maire et des adjoint(e)s et l'accompagnement sans faille du personnel qualifié à la préfecture, au centre de gestion de la Creuse et à la direction des finances publiques.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Charlotte et espérons qu'elle fera un long chemin à Nouziers.

Le café communal

Depuis le 20 mars, le café de la commune est ouvert de nouveau. Entre restauration, bar, tabac et jeux de la Française des jeux, Séverine, la nouvelle gérante, est bien occupée.

Pour lui permettre de travailler efficacement avec son four, nous avons fait installer le triphasé dans le café courant avril 2026.

Nous lui souhaitons également la bienvenue et espérons que les habitants lui feront un accueil chaleureux dans ce lieu si important pour le lien social et le dynamisme du bourg.



Votre équipe municipale depuis le 20 mars 2026

Depuis le 20 mars 2026 ont été élus le maire et les adjoints par le conseil municipal. Voici une brève présentation de ses membres et des délégations associées le cas échéant. L'enveloppe des indemnités des élus reste inchangée par rapport à la mandature précédente malgré un adjoint supplémentaire, ce choix est justifié par une équipe municipale composée de nombreux actifs.



CONSEIL MUNICIPAL

Une équipe engagée pour notre commune



RANGÉE DU HAUT

1

**Stéphane
Boulanger**

Conseiller municipal

2

**Isabelle
Augras**

2^e adjointe
Délégation cimetière
et action sociale

3

**Arnaud
Régnier**

1^{er} adjoint
Délégation travaux,
urbanisme, voirie et
ressources humaines

4

**Monique
Bonneau**

Conseillère municipale

5

**Damien
Sauder**

Maire

RANGÉE DU BAS

6

**Pierre
Kostromine**

3^{ème} adjoint
Délégation affaires
financières et
budgétaires

7

**Aurore
Saulnier**

Conseillère
municipale

8

**Christian
Touchet**

Conseiller
municipal

9

**Coralie
Demay**

Conseillère
municipale

10

**Julien
Auclair**

Conseiller
municipal

11

**Brigitte
Foucherouge**

Conseillère
municipale



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le foyer rural



Comme annoncé dans le bulletin de janvier dernier, le Foyer Rural de Nouziers a joué la pièce « *Que d'os ! Que d'os !* » les 10, 11, 12, 17, 18 et 19 avril. L'auteur Bernard Lenne a fait le déplacement pour assister à une des représentations de sa pièce, qu'il a déjà vue jouée plusieurs fois par d'autres troupes en France.

Cette saison 2026 est un succès puisque 532 spectateurs sont venus l'applaudir. Ils ont acheté leur billet d'entrée sur place ou sur internet pour 320 d'entre eux. A l'entracte, ils se sont régalés avec les pâtisseries « maison » et surtout les crêpes !

Les bénéfices récoltés cette saison vont financer une partie du voyage dans le Jura, organisé par le Comité des fêtes les 20 et 21 juin. Ce week end sera l'occasion pour les bénévoles du Foyer Rural de se retrouver et de passer de bons moments ensemble bien mérités.

Le Foyer Rural vous donne rendez-vous au printemps 2027 et souhaite, en attendant, un bel été à tous !

Association Graines d'Etoile

16 rue de l'église, Nouziers

Les propositions de Graines d'étoile se multiplient !

Avec une adhésion annuelle de 10 euros la participation aux activités est gratuite

Atelier de Danses collectives du monde

Animé par Dominique, à la salle communale

Débutants bienvenus

Un lundi sur deux de 18 h à 19h30

Repair-Café

Apprendre à réparer, recycler, rénover les vêtements, objets, outils, etc.

Un samedi matin par mois de 10h30 à 13h

Perma-café

Ateliers découverte sur les thèmes : le solaire, le cycle de l'eau, les plantes, les conserves...

Un samedi par mois de 10h30 à 13h

Soirées mensuelles

Projections documentaires, animation musicale, concours de soupe, soirée jeux... toujours suivis d'un repas partagé.

Une fois par mois pendant la saison froide

Epicerie associative autogérée La Noisette

Réservée aux adhérents, avec une petite contribution aux frais généraux, elle propose un large choix de produits secs à prix coûtant ainsi que des produits locaux et biologiques.

Elle a accueilli 95 adhérents en 2025.

Renseignements et contact, Nathalie : 06 13 45 35 07



JUN 2026

*Anciens combattants***19 Mars 2026**

Cérémonie du Souvenir
A la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie

**Cérémonie du 8 Mai 1945**

Fin de la Guerre en Europe.
Très belle cérémonie, merci aux habitants venus nombreux célébrer cette commémoration.



Combattants de France : Albert ROCHE

Albert Fernand Séverin ROCHE est né le 5 mars 1895 à RÉAUVILLE dans la Drôme (26). En 1914, à 19 ans, lors de la mobilisation, il est refusé par le conseil de révision qui l'estime trop chétif pour servir. Mais Albert veut se battre. Il se présente directement à un camp d'instruction. Son incorporation se passe mal : mal noté, mal-aimé, il n'est pas envoyé au front. Il s'énerve et s'enfuit. Aussitôt rattrapé, il est envoyé en prison pour désertion. Comme punition, il est alors affecté le 3 juillet 1915 au 27^{ème} bataillon de chasseurs alpins engagé dans l'Aisne.

Peu de temps après, il se porte volontaire pour aller détruire un nid de mitrailleuses. Rampant jusqu'aux tranchées ennemies, il parvient à proximité de la cible et lâche des grenades dans le tuyau de cheminée du poêle de l'abri allemand. Il y a plusieurs morts et les survivants se rendent, croyant être attaqués par un bataillon entier. Albert revient à sa base avec les mitrailleuses et huit prisonniers.

Régulièrement en première ligne, il se trouve un jour être le seul survivant de sa position, une tranchée au Suzel en Alsace, tous ses camarades ayant été tués. Il positionne alors tous les fusils des morts avec lesquels il tire alternativement, faisant croire à l'ennemi à la résistance d'une garnison complète et le mettant en déroute.

Régulièrement volontaire pour des missions de reconnaissance, il est un jour fait prisonnier avec son lieutenant blessé. Isolé dans une casemate lors d'un interrogatoire, il parvient à maîtriser et tuer son interrogateur. Ne s'arrêtant pas là, il ramène quarante-deux nouveaux prisonniers et son lieutenant blessé sur son dos.

Lors de la bataille du Chemin des Dames, son capitaine est grièvement blessé et gît entre les lignes. Albert rampe alors sous le feu au péril de sa vie pendant six heures pour le rejoindre, puis encore quatre heures pour le ramener avant de le confier aux brancardiers. Épuisé, il s'endort dans un trou. Il est réveillé par une patrouille qui le prend pour un déserteur. Il est emmené devant un peloton d'exécution mais échappe à la mort car le capitaine est sorti juste à temps de son coma pour apporter son témoignage le disculpant.

Le 27 novembre 1918, il est présenté au balcon de l'hôtel de ville de STRASBOURG par le généralissime FOCH devant une immense foule en liesse : « Alsaciens, je vous présente votre libérateur Albert ROCHE. C'est le premier soldat de France ! ». Au cours du conflit, il a été blessé neuf fois et a fait 1180 prisonniers à lui seul. À 23 ans, il est l'un des militaires français le plus décoré de la guerre mais est seulement soldat de première classe. Le 11 novembre 1920, Albert ROCHE porte, avec sept de ses camarades, le cercueil du Soldat inconnu lors de la cérémonie à l'Arc de Triomphe.

Revenu à la vie civile, Albert ROCHE meurt le 14 avril 1939, à l'âge de 44 ans après avoir été renversé accidentellement par une voiture à la descente d'un bus. Les honneurs militaires lui sont rendus lors de ses obsèques.

Aviez-vous déjà entendu parler de lui ?



1^{re} classe Albert ROCHE

Décorations :

- Officier de la Légion d'Honneur
- Médaille Militaire
- Croix de guerre 1914-1918, avec 4 palmes et 8 étoiles (12 citations)
- Insigne des blessés militaires (9 blessures)
- Croix du combattant volontaire 1914-1918
- Croix du combattant
- Médaille commémorative de la guerre 1914-1918
- Médaille interalliée de la Victoire

JUN 2026

Club de gym douce

« Ici chacun progresse à son rythme, sans pression, sans esprit de compétition » assure Françoise TAVERNIER qui dirige le club depuis plus de 20 ans... Convivialité, partage et bonne humeur sont imprimés sur le passeport d'entrée des adhérents qui se retrouvent chaque mardi de 14h 30 à 15h30 au Foyer rural pour travailler l'équilibre, la souplesse, le renforcement musculaire etc... Avec en prime la sensation « *de se faire du bien sans prise de tête !* »

Rejoindre le club de gym douce de NOUZIERS, c'est aussi (pour les volontaires), la possibilité de participer à la marche nordique les vendredi matin à partir de 8h30.

En vous réservant son meilleur accueil, l'association propose (même en cours d'année) des séances découvertes gratuites.

Contact / renseignements : 05 55 62 93 80 / 06 61 51 64 77



Association des Pierres Do...Ré

Depuis le 9 mars dernier, l'association *Les Pierre des Nouziers* a changé d'entité et devient l'association *les Pierres Do...Ré*. En effet, l'activité principale de l'association est orientée sur la chorale sans oublier l'entretien et la restauration du petit patrimoine.

Notre chorale rassemble une trentaine de choristes issus des différentes communes environnantes et après une dizaine de concerts dans l'Indre et la Creuse, nous connaissons un succès grandissant.

Le 24 avril dernier, nous avons assuré la première partie du concert « polyphonies corses » du groupe « I Campagnoli » en l'Eglise de MONTGIVRAY. Une très belle expérience pour tous.

Notre prochain concert se tiendra le dimanche 5 juillet à 20h en l'Eglise de Nouziers.

Si vous êtes intéressés par la chorale : Marie-Pierre – 07 80 39 48 72

Le petit marché de Nouziers

Composée de 9 producteurs locaux, l'association du Petit Marché de Nouziers vous accueille tous les mercredis de l'année entre 16h30 et 18h30 sur le parking de la mairie. Légumes et plants, fromages de chèvre et de vache, laiterie, œufs, pain au levain et savons au lait d'ânesse, porc cul noir du Limousin, canard et conserves, biscuiterie anglaise, jus, sirops et confitures ainsi que des épices et arachides sont disponibles sur ce marché géré par les producteurs. De la vente directe mutualisée qui au-delà du marché lui-même offre un moment de partage et d'échange contribuant à animer le village.

Consommateur ou non, vous pouvez venir discuter et profiter d'animations régulières lors d'un moment convivial où nos producteurs seront ravis de vous expliquer leurs pratiques. Vous pouvez nous suivre sur la page Facebook « le petit marché de Nouziers » pour être au courant des actualités du marché chaque semaine.

A bientôt au Petit Marché !



JUIN 2026

L'ACCA, Association communale de chasse agréée

L'assemblée générale de L'ACCA de NOUZIERS se tiendra le 21 juin 2026 à 10h au rendez-vous habituel.

Le banquet annuel aura lieu le 27 juin à 20h à la salle des fêtes de NOUZIERS.

Le prix du repas est de 28€ par personne (boissons comprises).

Inscriptions avant le 16 juin au 06 31 84 02 71 ou 06 37 23 92 74



Club de l'espoir de NOUZIERS

Le club « L'Espoir de NOUZIERS » adhère à Générations Mouvement, Fédération de la Creuse, a pour objectif d'aider nos aînés à sortir de la solitude en se rencontrant au Foyer Rural.

Chaque 1^{er} jeudi du mois de 14h à 18h, nous nous réunissons dans une ambiance amicale et conviviale pour le bien-être de tous les participants. De nombreux jeux de société sont proposés (Belote, Scrabble, Triomino, Rummikub, Skyjo, Uno, etc...) Un goûter vient clôturer agréablement la réunion.

Actuellement nous comptons 30 adhérents. Venez nous rejoindre, votre collaboration et vos idées seront les bienvenues pour faire perdurer le club. Il n'y a pas de limite d'âge, nous vous accueillerons toutes et tous.

Nous vous rappelons que notre repas annuel aura lieu le jeudi 01 octobre 2026 à midi. Nous espérons vous accueillir dans notre belle salle du Foyer Rural (ou en extérieur si nous ne trouvons pas de traiteur disponible). Merci de prendre contact avec les membres du bureau si vous souhaitez y participer. Réservation jusqu'au 20 septembre 2026.

- Présidente : Marie CUSINATO 05 55 80 61 01
- Vice-Président : Yvan MATRAT 05 87 40 94 50
- Secrétaire : Marie Andrée CHEZEAU 05 55 80 64 33
- Trésorière : Denise LABRUNE 05 55 80 51 74



Comité des fêtes de Nouziers

**24 Heures Solex : une 40e édition vibrante à NOUZIERS**

Le week-end de Pentecôte 2026 a offert à NOUZIERS un moment fort : la 40e édition des 24 Heures Solex. Un anniversaire qui a réuni passionnés, habitants, familles et curieux autour d'un événement désormais incontournable de la commune.

Cette édition a mêlé nostalgie mécanique, ambiance festive et défis sportifs, fidèle à l'esprit qui fait la réputation de la course. Les moteurs ont grondé, les équipes se sont surpassées et les bénévoles – véritables chevilles ouvrières de l'organisation – ont une nouvelle fois assuré une logistique irréprochable.

Entre animations, convivialité et moments de partage, cette édition anniversaire a confirmé que les 24 Heures Solex sont bien plus qu'une compétition : un rendez-vous fédérateur qui fait vibrer NOUZIERS.

Le Trail du Galet : sport, nature et... quelques surprises

Autre temps fort du week-end, le *Trail du Galet* a rassemblé plus de 120 participants. Les traileurs ont profité de trois parcours exigeants, alternant sous-bois, dénivelés et panoramas dégagés.

Cette édition restera aussi dans les mémoires de certains coureurs en raison d'une péripétie survenue lors de leur course : une buse locale, visiblement très investie dans l'événement, a « motivé » quelques trailers en réalisant une petite attaque aérienne — sans gravité, rassurons-nous. Un moment insolite qui a ajouté une touche de bonne humeur à un trail déjà riche en émotions et en convivialité.

JUIN 2026

📍 **Les prochains rendez-vous du Comité des Fêtes à NOUZIERS 📅 :**

- **Samedi 18 juillet 2026 – Randonnée Solex, Méchoui & Soirée dansante** Une balade à travers les paysages creusois, suivie d'un repas convivial et d'une soirée dansante aux sons des années 80 à aujourd'hui.
- **Samedi 22 août 2026 – Brocante & Vide-Greniers** Le rendez-vous des chineurs et des curieux. Réserver votre emplacement auprès de Mireille : 06 89 70 40 75. Restauration sur place pour régaler les visiteurs.
- **Samedi 14 novembre 2026 – Assemblée Générale du Comité des Fêtes et du Foyer Rural** suivie du repas des bénévoles.
- **Dimanche 20 décembre 2026 – Marché de Noël** Une ambiance féérique : présence du Père-Noël, balade en calèche et nombreux exposants sous chapiteaux pour vos achats de fin d'année.

✨ **Nous vous invitons à participer à ces moments de partage et à faire de 2026 une année festive et conviviale. Pour toute information complémentaire, le Comité des Fêtes reste à votre disposition. Le bureau du Comité des Fêtes :**

- Annick : 06.98.56.76.96
- Séverine : 06.81.91.89.32
- Thierry : 06.31.80.37.06
- Mireille : 06.89.70.40.75

Retour en images sur le week-end de Pentecôte :



Entente Nouziers- La Cellette : une saison réussie et tournée vers l'avenir

La saison 2025-2026 s'achève pour l'**Entente NOUZIERS – LA CELLETTE** avec un bilan globalement très positif pour l'ensemble du club.

Pour sa première saison en Deuxième Division après son accession, l'équipe première a su relever le défi du maintien. Grâce à son sérieux et à son engagement tout au long de l'exercice, elle termine à une honorable 10^e place, assurant ainsi sa présence à ce niveau pour la saison prochaine.

L'équipe réserve, quant à elle, a réalisé une très belle performance en terminant à la 3^e place de son championnat. Avec 65 buts inscrits au cours de la saison, elle a démontré toutes ses qualités offensives et son excellent état d'esprit collectif.

Ces résultats sont avant tout le fruit de l'investissement de nombreuses personnes. Le club tient à remercier chaleureusement l'ensemble des joueurs, les bénévoles, les dirigeants, les familles ainsi que tous les supporters qui accompagnent et soutiennent l'Entente tout au long de l'année. Sans leur engagement et leur fidélité, rien ne serait possible.

L'heure est désormais à la trêve estivale avant de préparer activement la prochaine saison. Quelques rendez-vous importants sont d'ores et déjà à noter dans vos agendas :

Vendredi 26 juin à 19 h : Assemblée Générale du club à la salle des fêtes de NOUZIERS.

Dimanche 28 juin : Concours de pétanque organisé à NOUZIERS.

Dimanche 30 août : Brocante au parc du château de LA CELLETTE.

Samedi 7 et dimanche 8 novembre : Repas aligot saucisses à la salle polyvalente de LA CELLETTE.

L'Entente NOUZIERS – LA CELLETTE

rappelle également combien le soutien des habitants de nos communes est essentiel pour faire vivre le football amateur et maintenir une activité sportive dynamique sur notre territoire.

Que ce soit par votre présence au bord des terrains, votre participation aux manifestations ou votre engagement bénévole, chaque soutien compte et contribue à l'avenir du club.

Nous vous donnons rendez-vous très prochainement pour une nouvelle saison que nous espérons riche en émotions, en convivialité et en réussites sportives.

RECRUTEMENT JOUEURS!

REJOINS L'ENTENTE SPORTIVE
NOUZIERS - LA CELLETTE

CREUSE (23)

LE CLUB RECRUTE POUR
LA SAISON PROCHAINE!

D2 ÉQUIPE SENIORS
DÉPARTEMENTAL 2

D4 ÉQUIPE SENIORS
DÉPARTEMENTAL 4

PROFIL RECHERCHÉ

- Joueurs sérieux et motivés
- Esprit d'équipe et convivialité
- Tous postes recherchés
- Débutants / reprise / confirmés bienvenus!

UN CLUB FAMILIAL ET DYNAMIQUE

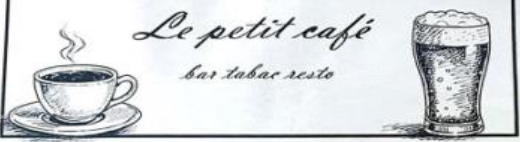
- AMBIANCE CONVIVIALE
- PROJET SPORTIF STRUCTURE
- 2 ÉQUIPES SENIORS ENGAGÉES
- ENTRAÎNEMENTS RÉGULIERS

CONTACT:
06 25 90 86 24 OU 06 65 02 62 74

**VIENS PORTER LES COULEURS
DE L'ES NOUZIERS - LA CELLETTE!**

JUN 2026

COMMERCES ET ARTISANS





Le petit café
bar tabac resto

6, rue de l'Eglise – 23350 NOUZIERS

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi : fermé
Mardi : 17H-20H
Mercredi : 7H-14H / 17H-20H
Jeudi : 7H-14H / 17H-20H
Vendredi : 7H-14H / 17H-20H
Samedi : 8H-20H
Dimanche : 8H-20H

 06.41.56.54.11  Le petit café

Laure DESSALLES

10, Bordessoule 23350 Nouziers

Tél : 06 56 75 05 94

laure.dessalles@orange.fr




Damien SAUDER
Entretien des espaces verts

ds.espacesverts@gmail.com

06 50 43 46 82
4, Les Prunes 23350 NOUZIERS

KULINCKX Nadiya

Antiquité Brocante

4, rue de l'Eglise
23350 Nouziers

Tél : 06 63 04 67 09

nadiyakulinckx@yahoo.fr

**KOSTROMINE Pierre**

Vente de légumes bio

Bordessoule
23350 Nouziers

Tél : 06 58 48 68 49



4 le Poteau, 23350 Genouillac

Tél : 05 55 80 63 05

Delphine PINOT

Le Patureau, 23350 Nouziers

Intervenante en médiation animale

Tél : 06 23 84 95 23

atouts.poil@gmail.com

**Arnaud BOUCHER**

6 Les Fougères 23350 Nouziers

Electricité renouvelable
Photovoltaïque

Tél : 06 82 75 63 07

sinkidouagne@gmail.com

**SARL JOLLY – BRÉCHARD**

Le Bourg - 23350 NOUZIERS

Tél : 05 55 80 66 69

Cloison sèche, isolation, plafond,
faux plafond
Aménagements des combles



PSYCHOGÉNÉALOGIE & CONSTELLATIONS

Jean-Baptiste SOUART

Villebasse - 23350 Nouziers

Tél : 06 75 55 07 56

jbsouart@gmail.com

Jakob SEEWALD

Villebasse - 23350 Nouziers

Tél : 07 77 05 01 27

Artisan bois

**Yann ZIMMERMANN**

20 Les Mazeaux - 23350 NOUZIERS

Vente de plantes aromatiques
et médicinales

Tél : 05 55 62 46 15



ETAT CIVIL

Nous tenons tout particulièrement à rendre hommage à Mme GIBARD Janine pour son humanité, sa gentillesse et son dévouement envers la commune et les associations.
Un grand merci à Janine et sincères condoléances à sa famille.



Naissance

Aucune naissance depuis le début de l'année

Mariage

Aucun mariage depuis le début de l'année

Décès

M. HEMMERLIN Claude robert décédé le 22 Janvier 2026

M. TEINTURIER Bernard Marcel décédé le 09 Mars 2026

Mme CARSON ép. HAGGERTY décédée le 30 Mars 2026

Inhumations

Mme MÉROT Jeannine, Ginette décédée le 9 Janvier 2026 à Guéret

M. DAUGERON Aimé, André décédé le 18 Janvier 2026 à Châteauroux

Mme NORMAND Micheline Paulette Denise décédée le 16 Février 2026 à Sainte-Foy-Lès-Lyon (Rhône)

M. FAURE Georges décédé le 10 Mars 2026



INFORMATIONS PRATIQUES

SIAEP NORD-CREUSE

(Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Nord-Creuse)

7, rue de l'Abbé Guy 23220 LINARD Tél : **05 55 41 10 95**

E-mail : siaep.nordcreuse@orange.fr

Horaire d'ouverture du secrétariat : **mardis et jeudis : 14h à 17h, vendredis : 14h à 16h**
Depuis le 1^{er} Janvier 2026 la société VEOLIA procède à l'entretien du réseau 24h /24h et 365 jours/an

En cas d'urgence uniquement (fuite) appelez le numéro d'**ASTREINTE** : **05 61 80 09 02**

Assainissement Non Collectif

Vous pouvez contacter le Service Public d'Assainissement Non collectif (SPANC) géré par
Evolis 23 - Les Grandes Fougères - 23300 NOTH
Tél. : **05 55 89 86 00**

Ce service public local est chargé de **conseiller et accompagner les particuliers** dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif ;

ENEDIS (ex-ERDF)

09 72 67 50 23 (panne, urgence)

ENEDIS

09 70 83 19 70

(raccordement au réseau électrique)

Démarches, contacts, outils... tous les services en ligne pour faciliter le raccordement :

<https://connect-racco.enedis.fr>

Déchèterie de Nouziers

Jours et horaires d'ouverture

Chaque mercredi et samedi (sauf jours fériés), de 9h00 à 12h00.

Pour tout renseignement :

Ligne Info Déchets : [05.55.89.86.06](tel:0555898606)

Déchèterie Nouziers, les usagers doivent badger auprès du gardien. Les visites ne sont pas comptabilisées et restent gratuites, le contrôle d'accès servant à réguler les entrées, sécuriser les sites et empêcher l'accès aux non usagers d'Evolis 23.



SANTE

Service d'aide à Domicile :

ALIAD-UNA
12, place de la Fontaine **23220 BONNAT**
Tél : **05 55 62 80 72**

SSIAD (Services soins infirmier à domicile)

7, place de l'Eglise **23350 GENOUILLAC**
Tél : **05 55 80 84 51**

Infirmière Asalée :

(Sur les trois pôles de santé) :
Mme DESCOUT : Tél : **07 54 37 19 20**

Infirmières en pratique avancée :

Armelle AUMARÉCHAL sur les 3 pôles de santé : Tél : **07 88 70 54 78**
23350 GENOUILLAC
Frédérique DEMAREST : Tél : **06 88 56 61 62**
23800 DUN LE PALESTEL

Pharmacies :

Pharmacie de garde : faire le **3237**
BONNAT : Tél : **05 55 62 10 12**
CHÂTELUS-MALVALEIX : Tél : **05 55 80 83 38**
CLUGNAT : Tél : **05 55 65 05 68**
GENOUILLAC : Tél : **05 55 80 74 07**

Taxis Conventionnés :

MERCIER Christophe 16 rue des Mousseaux Tél : **05 55 80 72 72 / 23350 GENOUILLAC**
BESSE SARL BONNAT Tél : **05 55 62 19 03 23220 / BONNAT**
BATY BONNAT Tél : **05 55 61 05 21 23220 / BONNAT**

Diététicienne (sur le site de santé de Genouillac)

Stacha CURTET : Tél : **06 03 66 90 86 / 23350 GENOUILLAC**

Ergothérapeute :

Elodie DEMERY : Tél : **06 64 66 12 08 / 23360 LOURDOUEIX SAINT PIERRE**

Hypnothérapeute (sur le site de santé de Genouillac)

Roland HERMITTE / Hypnologie :
Tél : **06 21 66 33 19 / 23350 GENOUILLAC**

Sophrologue :

Amélie NOVAIS DA SYLVA : Tél : **07 65 85 31 22 / 23220 BONNAT**



Secrétariat des pôles médicaux

BONNAT : Tél : **05 55 02 82 90**
 CHÂTELUS-MALVALEIX : Tél : **05 55 80 84 20**
 GENOUILLAC : Tél : **05 19 37 00 23**

Cabinet infirmier libéraux :

BONNAT-cabinet 1 : Tél : **05 55 62 80 48**
 BONNAT-cabinet 2 : Tél : **06 65 59 69 61**
 CHÂTELUS-MALVALEIX : Tél : **05 55 80 74 79**
 GENOUILLAC : Tél : **05 55 80 74 22**
 LA CELLETTE : Tél : **07 50 51 52 15**
 MORTROUX : Tél : **05 55 80 51 57**

Masseurs Kinésithérapeutes :

GRAVERON Laurence, GAZZO Fabienne : Tél : **05 55 81 03 20 / 23220 BONNAT**
 VILLEDIEU Alexis : Tél : **07 56 92 46 23 / 23220 MOUTIER-MALCARD**
 COUDIÈRE Juliette : Tél : **05 44 30 73 50 / 23350 GENOUILLAC**

Opticienne :

Optique des 3 lacs : Tél : **05 55 80 68 28 / 23220 BONNAT**

Podologue :

CHAILLOUX Caroline / **23220 BONNAT**
 Tél : **07 87 29 24 67**

Ambulances :

ADC - 4 Le Poteau / **23350 GENOUILLAC**
 Tél : **05 55 80 63 05**

Art-thérapeute :

VAN DEN AKKER Marie-Louise / **23350 LA CELLETTE**
 Tél : **05 55 80 72 93**

Education physique adaptée (sur le site de santé de GENOUILLAC)

BARD Adeline : Tél : **06 09 50 47 56 / 23360 NOUZEROLLES**

Psychothérapeute (sur le site de santé de GENOUILLAC)

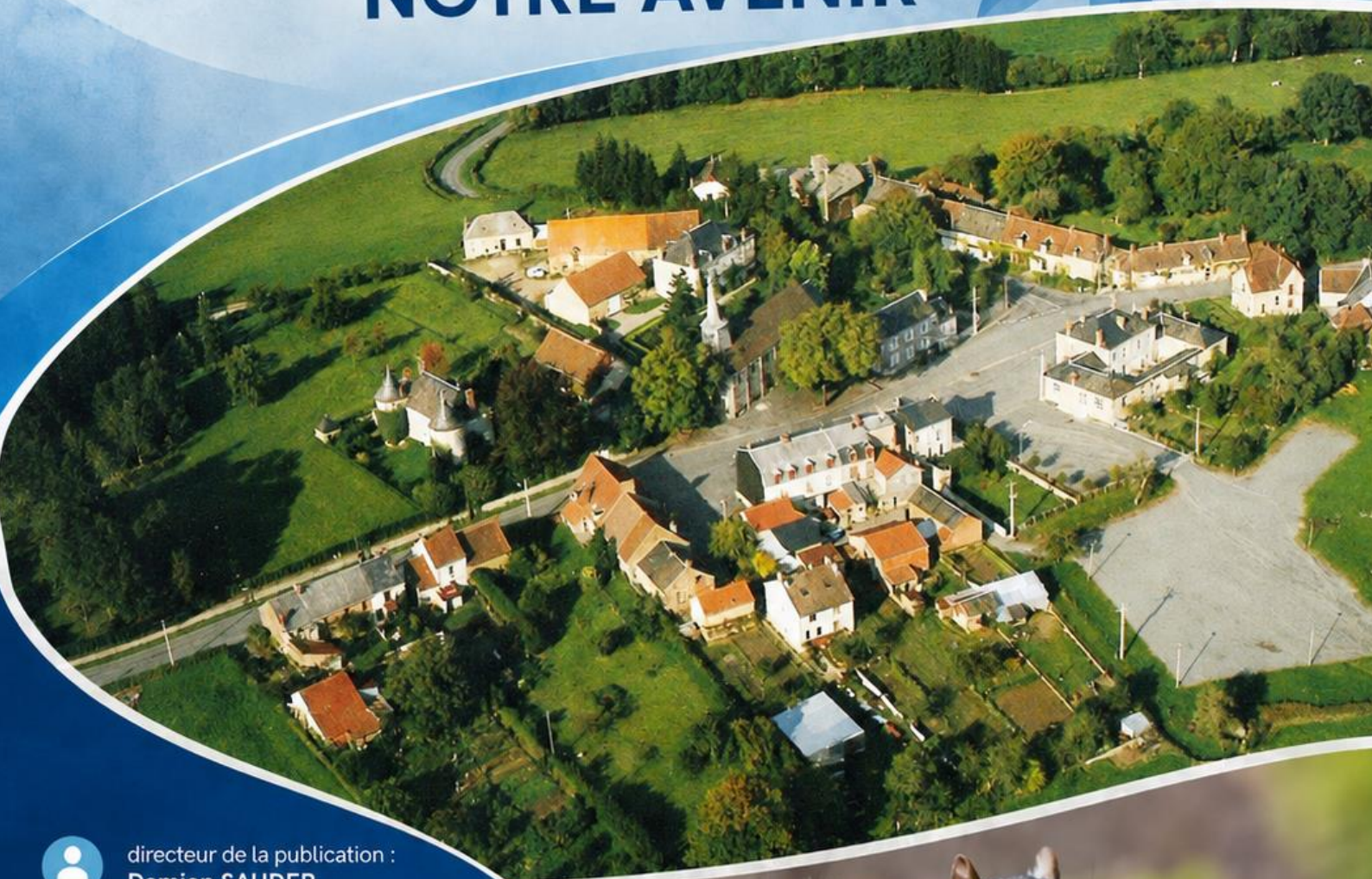
MAGNIN Didier : Tél : **06 87 51 36 37 / 23140 BLAUDEIX**

Yoga :

BOUTIN Hélène : Tél : **06 62 02 76 26**

Nouziers,

NOTRE COMMUNE,
NOTRE AVENIR



directeur de la publication :
Damien SAUDER



Rédaction :
Commission communication
de la Municipalité



Photos :
Mairie et associations
communales



Imprimeur :
Espace Copie Plan - Guéret



Date :
Juin 2026

